*Merci de vérifier que les conditions d’éligibilité sont bien remplies avant de soumettre votre candidature.*

**Conditions d’éligibilité**

* être un entrepreneur impliqué dans une industrie culturelle ou créative ;
* avoir plus de 18 ans ;
* représenter une structure domicilée en France ;
* être en possession d’un passeport ou d’une carte d’idendité valide pour toute la durée de la mission ;
* être disponible pour la totalité de la mission (du 24 au 28 octobre)

**Votre structure**

Nom de la structure :

Site web de la structure :

Année de création de la structure : Nombre d’employés :

Chiffre d’affaires *(2021)* :

Prénom et nom de la personne qui participera à la délégation :

Numéro de téléphone :

Email :

**Votre activité culturelle**

Merci de fournir une description de votre strucure / activité en 3/4 lignes (ligne éditoriale, production, projets, solutions, produits et/ou services). Cette description sera utilisée sur nos supports de communication et pour les communiqués de presse :

Principaux clients / partenaires / distributeurs / diffuseurs *(en France et à l’international)* :

Quel est votre modèle d’affaires ? :

Prix reçus / reconnaissances / labels :

**Participation au Kikk festival 2022**

Quels objectifs cherchez-vous à atteindre lors du Kikk festival :

[ ]  avoir une meilleure connaissance du marché belge

[ ]  adapter votre activité au marché local

[ ]  développer votre réseau local

[ ]  rencontrer des potentiels partenaires et clients

[ ]  rencontrer de potentiels investisseurs

[ ]  découvrir de nouvelles tendances et innovations

[ ]  communiquer sur votre activité auprès du marché belge

[ ]  autre (préciser) :

Avez-vous déjà participé au Kikk festival ou à un autre événement en Belgique auparavant (en tant que visiteur ou exposant) ?

Avez-vous déjà approché le marché belge (si oui, préciser) :

**Détails de la mission**

**Les participants sélectionnés bénéficieront des prestations suivantes :**

* Le transport France - Bruxelles A/R ;
* L’hébergement pendant la durée de la mission, petit-déjeuner inclus (4 nuits) ;
* L’entrée au Kikk festivalet la participation aux rencontres professionnelles.

**Restent à la charge de chaque participant :**

* Les repas ;
* Les dépenses personnelles ;
* Les assurances personnelles et les éventuels frais liés aux conditions de voyage (dépenses de tests covid, isolement par exemple).

Les entrepreneurs sélectionnés s’engagent à participer à toutes les étapes de la mission.

**Documents à fournir**

Votre candidature doit inclure les éléments suivants :

* Le dossier de candidature ;
* Une présentation de la structure, de ses réalisations et de ses projets ;
* Logo de votre entreprise (*en format JPEG*)
* Une copie scannée de la page d’identification de votre passeport en cours de validité ;
* Tout autre document que vous jugerez utile à l'instruction de votre candidature.

**Les candidatures complètes sont à adresser par mail jusqu’au 8 septembre 2022 (inclus) à :**

**entreprendre.culture@culture.gouv.fr**